

SAINT CLAR : voeux de la municipalité

Samedi 14 Janvier avait lieu à la salle des fêtes la présentation des vœux par David Taupiac maire de Saint-Clar.



SAINT CLAR : voeux de la municipalité

Ce fût l'occasion de faire le bilan de l'année 2016 et de présenter les projets 2017.

Depuis le mois de Juillet 2016, une famille de réfugiés de guerre syriens est accueillie avec l'aide du Centre Cantoloup Lavallée et d'un groupe de 40 bénévoles du secteur de Saint-Clar.

La Croix-Rouge du Gers met en place sur Saint-Clar à partir de janvier et tous les 4eme jeudi de chaque mois à la salle des associations son dispositif Croix-Rouge sur roues pour apporter une aide aux plus démunis.

La commune a reçu en 2016 un prix spécial du concours départemental des villes et villages fleuris pour l'éco-quartier Bellevue. Parallèlement, la démarche zéro phyto a été étendue sur toute la commune pour la gestion des espaces verts.

Après une première année de fonctionnement, le bilan de la maison des services au public mise en place au bureau de Poste est satisfaisant avec une douzaine de bénéficiaires accompagnés chaque mois sur des prestations en lien avec Pôle Emploi, la CAF et la Carsat.

L'école communal a vu l'arrivée d'une classe supplémentaire, celle transférée suite à la fermeture de l'école de Saint-Créac.

Côté téléphonique mobile, l'association Recherche Réseaux a obtenu l'installation d'une antenne sur le château d'eau de l'Isle-Bouzon permettant d'améliorer la couverture sur la zone de loisirs d'Escalaves. Une couverture qui reste cependant encore insuffisante et seulement assurée par un opérateur. Un autre projet d'antenne est à l'étude sur la zone d'activité de Labarthète avec un autre opérateur de téléphonie mobile.

La commune va nommer parmi le personnel communal un agent de surveillance de la voie publique qui sera chargé de faire appliquer la loi et de verbaliser les infractions pour le stationnement et l'urbanisme.

Pour la gestion du budget, les taux d'imposition communaux n'ont pas été augmentés en 2016 et il ne le seront pas non plus en 2017 pour la 10eme année consécutive. Les recettes fiscales sont cependant en augmentation avec la mise en place de la taxe sur les logements vacants dont le but est avant tout de remettre sur le marché de la location ou de la vente un patrimoine privé inutilisé. La commune a bénéficié en 2016 d'une part croissante de ressources non fiscales avec les loyers des logements communaux et les recettes de la base de loisirs. L'investissement a été réduit en 2016 pour permettre à la commune d'absorber le lourd investissement de l'année 2015 sur la rénovation de la traversée du village et pour procéder à un remboursement anticipé d'une partie d'un prêt contracté pour ce projet afin de revenir à un taux d'endettement relativement bas dès 2017 à 4.8%, préservant par la même occasion une capacité d'investissement importante pour les années à venir.

Les statistiques sur les ventes immobilière mettent en relief une année 2016 stable après une année 2015 qui avait été en augmentation de 24%. Les autorisations d'urbanisme suivent la même tendance à la hausse avec une augmentation de 26% et même de 55% sur les permis de construire.

La Mairie a acquis en fin d'année 2016 l'ancien siège de la communauté de communes sur la place de la Mairie. Après quelques travaux avec l'installation d'une pompe à chaleur et la rénovation de la salle d'exposition pour un montant de 26000€, le secrétariat de la mairie déménagera dans ces nouveaux locaux d'ici le mois d'avril 2017 et le bureau d'information touristique viendra prendre sa place sous la halle. Un projet de maison médicale est actuellement à l'étude avec l'aménagement d'un bâtiment communal ; dans le même temps, la commune prospecte pour le recrutement d'un médecin.

La révision du PLU a été lancée, l'objectif étant de le grenéliser pour intégrer notamment les trames vertes et bleues. Parallèlement, une déclaration de projet est lancée pour l'extension de l'Intermarché.

La commune poursuit le déploiement de ses politiques en faveur du développement durable avec 2 études lancées en 2016, une première pour l'implantation d'une centrale hydroélectrique sur le seuil du moulin du pont sur l'Arratz, une deuxième pour un projet de salle de sports avec toiture photovoltaïque dont la production pourrait être auto-consommée par les bâtiments du Centre Cantoloup Lavallée. La phase de commercialisation de l'éco-quartier Bellevue se poursuit et après la construction d'une première maison en 2016, c'est le Toit Familial de Gascogne qui vient de lancer la construction de 6 logements sociaux et qui prévoit courant 2017 la construction de 3 maisons individuelles. 2017 sera l'année de la biodiversité pour Saint-Clar avec le lancement d'un atlas de la biodiversité, de nombreuses réunions et ateliers de sensibilisation avec des association environnementales régionales et d'un projet de mini pépinière pour la plantation d'arbres sur le domaine public avec l'école.

Sur le volet communication, le nouveau site internet de la mairie a été mis en ligne en fin d'année et une page Facebook a été créée. Un panneau d'information électronique sera installée en 2017.

L'animation culturelle de Saint-Clar a une fois de plus été très riche et variée en 2016 avec la réalisation d'une fresque sur le mur de la salle des fêtes et du skate park dans le cadre d'un projet street art porté par Culture Portes de Gascogne. La médiathèque conforte sa vocation de troisième lieu générateur de lien social pour le canton de Saint-Clar. La programmation culturelle proposée par l'ACLED, Saint-Clar en Scènes et Autant d'Accords a rencontré un vif succès. Malgré un été très chaud plus propice à la baignade à la base de loisirs (+21%), le musée de l'école publique a également bénéficié d'une augmentation de fréquentation de 19%. La fréquentation de l'aide de camping car suite la même évolution avec +24%.

La fréquentation des animations locales a été très satisfaisante sur l'année 2016 et la thonade a rencontré un très vif succès.

La voirie communale a subi quelques travaux en 2016 pour plus de 44000€, et deux programmes sont prévus sur 2017, un au printemps et un à l'automne, pour un total de plus 66000€. Le programme de voirie de la communauté de communes se concentrera cette année sur le chemin du Hournas.

L'année 2017 verra aboutir le projet de rénovation des sanitaires de la base de loisirs d'Escalaves. Un terrain multi-sports sera implanté sur à proximité du stade de l'école. La commune travaille avec le Syndicat Départemental d'Energie sur un projet ambitieux de rénovation de l'éclairage public au centre bourg avec la mise en oeuvre d'une technologie led.

La commune a accueilli de nouveaux professionnels en 2016 : une psychologue, Carolyn Marquez au cabinet de la place de Lomagne, le food truck de Benjamin Blanco tous les vendredis place de la République, l'imprimerie de Sandrine Naupays à la zone d'activité de Labarthète, la base nautique O'Gliss32 de Geoffrey Saphy sur la zone de loisirs d'Escalaves, le centre équestre de Lorelei Hauwy sur la zone de Langlade qui pourra s'inscrire pleinement dans le projet européen de route d'Artagnan dont un des tracés passera par Saint-Clar.. Plusieurs activités ont également été repris : les deux pharmacies qui n'en font désormais plus qu'une après le départ à la retraite de Martine Coulomb et la reprise par Laurence Bruyant, Emilie et Jean Mounet ; l'étude notariale de Maître Cassaignau repris par Maître Sacareau ; et le garage de Denis Cantaloup repris par Aurélien Pelou. Trois commerçants ont été mis à l'honneur dans le guide Gault et Millau Midi-Pyrénées des métiers de bouche : la boucherie charcuterie d'Angélique et Christian Chiabo, la boulangerie d'Anna Komperdra et Alexandre Gallier, et la boulangerie d'Isabelle et Pascal Castaing. D'autres projets d'installation sont prévus pour 2017 : le déménagement du magasin de fruits et légumes d'Alain Troyes sur la place Dastros, l'installation d'un nouveau magasin de fruits et légumes de Mathieu de Marsac place de l'église, l'installation de l'entreprise Delta Experts à la zone d'activité de Labarthète, et plusieurs projets en cours d'étude : un restaurant étoilé place de la mairie, des pompes funèbres sur la zone d'activité de Labarthète, un camping sur la zone de loisirs d'Escalaves."